

To: Mr. Seam
From: Mr. Sovathoro

MESSAGE
DE SAMDECH PREAH
NORODOM SIHANOUK

A

SES BIEN-AIMES COMPATRIOTES

Mes bien-aimés compatriotes,

Hier soir, 13 Janvier 1992, à la Télévision de l'Etat du Cambodge, certains compatriotes victimes, dans leurs villages, d'actes de piraterie, me demandent de prendre des mesures afin de mettre fin à ces actes de piraterie.

A cet égard, j'ai l'honneur de faire connaître ce qui suit à mes estimés compatriotes :

Premièrement, je suis très triste d'apprendre par la télévision de l'Etat du Cambodge que des villageois et villageoises dans certaines de nos provinces ont beaucoup souffert d'insécurité et été victimes d'actes de piraterie. Je partage sincèrement la douleur de ces compatriotes et leur exprime ma sympathie profondément affectueuse.

Deuxièmement, j'ai le devoir de redire à mes compatriotes que je n'exerce aucun pouvoir gouvernemental ou administratif et je ne possède aucune armée ni police. Seuls le Parti du peuple présidé par Son Excellence Chea Sim et le gouvernement de l'Etat du Cambodge présidé par Son Excellence Hun Sen exercent tous les pouvoirs et possèdent l'armée, police et administration à tous les échelons pour assurer la protection de nos compatriotes et lutter contre la piraterie, le terrorisme, etc.... Je place, donc, ma confiance dans le Parti du peuple et le gouvernement de l'Etat du Cambodge pour protéger et défendre nos compatriotes et lutter contre les pirates, terroristes et autres malfaiteurs.

Troisièmement, j'ai déjà demandé à la PKD (Khmers- Rouges) de cesser à 100% tout acte mauvais à l'encontre de nos compatriotes, mais la PKD affirme qu'elle n'a commis aucun acte mauvais à l'encontre de ces compatriotes.

C. T. V. P.

A. C. W.

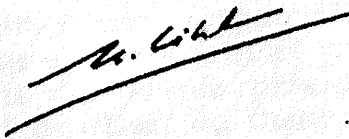
Please Mr. Seam help me translate it very quickly as possible you can and convey to HR.

Quatrièmement, lorsque S.E. Akashi, Représentant Spécial de S.E. le Secrétaire Général de l'ONU et les troupes de cette ONU arriveront au Cambodge pour y accomplir leurs devoirs conformément aux dispositions de l'Accord de Paix sur le Cambodge en date du 23 Octobre 1991, je ne manquerai pas de leur demander d'effectuer des enquêtes sur place dans le cadre de la lutte contre l'insécurité et pour la paix au Cambodge.

J'accompagnerai S.E. Akashi et l'UNTAC (Autorité de l'ONU au Cambodge) dans leurs enquêtes et dans leurs travaux dans telle ou telle de nos provinces.

Cinquièmement, je trouve que, en dépit d'un travail intensif, jour et nuit, au service de la Patrie et du peuple cambodgiens, je n'ai que peu de succès dans ma mission en tant que Président du Conseil National Suprême du Cambodge. J'envisage, par conséquent, de démissionner de mes fonctions actuelles, et cela dans un avenir non-lointain. J'espère qu'après ma démission, Leurs Excellences les Présidents Chea Sim, Hun Sen et Heng Samrin seront capables d'assurer à notre Cambodge et au peuple cambodgien la paix, l'unité nationale, la justice sociale, la prospérité, l'indépendance totale, l'intégrité territoriale, la vraie démocratie auxquelles nous tous, Cambodgiens et Cambodgiennes, aspirons ardemment.

Fait à Phnom Penh, le 14 Janvier 1992


NORODOM SIHANOUK